



CDC
NICOLET-YAMASKA
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE

**VOTRE
REGROUPEMENT
D'ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES**

Cadre de référence
Corporation de développement
communautaire Nicolet-Yamaska

Centre Gabrielle Granger
690, Mgr Panet, Nicolet, QC J3T 1W1
819 293-4058
info@cdcnicolet-yamaska.ca



Ancré au cœur de notre collectivité

Table des matières

1. À propos	4
1.1 Mission.....	4
1.2 Notre raison d'être.....	4
1.3 Nos valeurs.....	4
2. Principes généraux	5
3. Les dix volets d'action de la CDC.....	7
3.1 La concertation.....	7
3.2 L'information.....	7
3.3 La formation.....	7
3.4 Le soutien et les services aux membres.....	7
3.5 Le soutien à l'économie sociale et solidaire.....	7
3.6 La consolidation et le développement communautaire.....	7
3.7 La promotion	0
3.8 Les représentations.....	0
3.9 Le travail en partenariat.....	0
3.10 La recherche.....	0
4. Bibliographie.....	0

1. À propos

1.1 Mission

Regrouper dans la MRC Nicolet-Yamaska des organisations communautaires intéressées à promouvoir leurs intérêts sociaux et économiques et à participer au développement de la collectivité. Cette mission se décline en plusieurs volets, dont l'un de ceux-ci est le soutien et service aux membres. La présente politique vise à définir davantage ce volet, afin de clarifier le rôle de la CDC Nicolet-Yamaska auprès de ses membres.

1.2 Notre raison d'être

Ancré au cœur de notre collectivité

1.3 Nos valeurs

Engagement

S'investir pleinement et activement à la réalisation de notre mission

Bienveillance

Cultiver la bienveillance dans nos actions

Respect

Estimer l'autre comme soi-même

Professionnalisme

Avoir une approche professionnelle dans notre travail et nos relations pour construire une ambiance propice à l'excellence.

Le tout... dans le plaisir!

2. Principes généraux

La Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska est un **regroupement d'organisations communautaires** qui œuvrent dans divers champs d'activité sur un territoire donné, dont la mission est d'assurer la participation active du mouvement populaire et communautaire au développement socioéconomique de son milieu.

Le caractère de **regroupement** mis en pratique dans La Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska est fondé sur l'autonomie de chacun de ses membres et sur l'adhésion volontaire à ses objectifs. La CDC ne possède pas et ne souhaite pas posséder les pouvoirs hiérarchiques d'une fédération.

Les **organisations communautaires** qui sont regroupées sont des entités collectives ayant un membership composé majoritairement d'individus et un fonctionnement démocratique. Elles cherchent d'abord à répondre aux besoins identifiés par leurs membres en regroupant des gens autour d'un projet à réaliser. Elles sont constituées à des fins non lucratives. Selon les règlements de régie interne de chaque corporation de développement communautaire, d'autres organismes peuvent y adhérer, mais le contrôle absolu de toutes les instances doit demeurer entre les mains des organisations d'action communautaire autonome.

Le **caractère multisectoriel** est intrinsèque à la définition d'La Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska. Par conséquent, La Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska regroupe diverses organisations œuvrant dans plusieurs champs d'activité dont ceux de la santé et services sociaux, éducation populaire, défense de droit, solidarité internationale, environnement, famille, etc.

Le **territoire** de la Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska est un lieu géographique précis, délimité selon ses règlements de régie interne, suffisamment restreint pour permettre un fonctionnement axé sur la démocratie participative et suffisamment large pour éviter une multiplication inefficace des structures. Le territoire de la Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska s'apparente à la MRC Nicolet-Yamaska.

La **notion de développement** suggère une transformation des structures et des systèmes menant à une amélioration de la qualité de vie pour toutes les personnes vivant sur un même territoire. La corporation de développement communautaire préconise une vision globale du développement qui tient simultanément compte du contexte économique, politique, social, culturel et environnemental dans lequel les gens vivent. Elle tient pour acquis que ses membres possèdent un objectif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et une volonté commune de faire face aux enjeux de développement de leur communauté.

La **participation** du mouvement populaire et communautaire sur le territoire d'La Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska au **développement du milieu** passe par la concertation des groupes qui composent ce mouvement. La consolidation et le développement de ces organisations sont les pierres angulaires des plans d'action des corporations de développement communautaire dans le but de favoriser la concertation entre les organismes et la participation au développement du milieu. La Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska est donc une structure de concertation, d'information, de formation, de représentation, de soutien et de services aux membres, de consolidation et de développement communautaire, de soutien à l'économie sociale et solidaire, de promotion, de travail en partenariat et de recherche par et pour les organisations communautaires.

La participation au développement du milieu nécessite aussi des actions concrètes qui dépassent les préoccupations spécifiques des organisations communautaires membres de La Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska, des actions souvent axées sur les **besoins de la population** en général.

Les **stratégies de développement** soutenues par La Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska ont un fondement de développement endogène, c'est-à-dire qu'elles reposent sur la mise à contribution optimale des ressources du milieu. En conséquence, au niveau économique, La Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska prône le développement d'une économie sociale et solidaire. Au niveau environnemental, elle préconise un développement durable et viable. Au niveau social, elle opte pour une intervention qui tient compte de toute la personne et non pas d'un seul problème immédiat.

Finalement, la participation au développement du milieu requiert également une **formation continue**, et ce, autant au niveau des organisations qui constituent le membership d'La Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska que des autres institutions, établissements et organismes sur le territoire et de la population en général. Cette formation continue vise l'analyse sociopolitique des conjonctures locales, régionales, nationales, et même mondiales, dans une perpective d'actions visant la défense des droits sociaux et la transformation sociale. Dans ce sens, une pédagogie adaptée à une pratique et fondée sur l'actualité qu'on appelle « éducation populaire » est proposée comme pilier à l'intervention, un mode d'apprentissage ayant un objectif d'appropriation, qui fait de chaque événement et de chaque activité une démarche d'apprentissage et de réflexion critique.

Les **valeurs** mises de l'avant par La Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska comme fondement de tout processus de développement sont celles regroupées communément dans l'expression « justice sociale » : elles incluent l'autonomie, la démocratie, la dignité de la personne humaine, l'équité, la prise en charge et la solidarité. La Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska est habitée d'un projet d'une société nouvelle libérée de la pauvreté, du sexism, du racisme, des logiques technocratiques et des abus de pouvoir avec un refus d'accepter l'accroissement de la consommation comme moteur de l'économie et critère de la qualité de vie. Par conséquent, La Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska tend à promouvoir une consommation éthique et responsable par son milieu et ses entreprises comme élément important d'une économie inclusive.

Les **actions** de la Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska sont axées sur des acquis reconnus du mouvement populaire et communautaire tel le partage de l'information et des outils de travail, la mise en commun de services techniques, l'éducation populaire, le militantisme par l'action collective, la démocratisation des institutions, l'expression citoyenne, la créativité sociale et l'innovation. Des acquis importants à maintenir et à faire reconnaître davantage.

La Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska accréditée se doit de **participer à la vie associative** de la TNCDC. Cette participation se traduit par une présence assidue aux assemblées générales et aux rencontres nationales ainsi qu'une implication dans différentes tâches et fonctions (au conseil d'administration, dans des comités de travail ou dans des représentations). Cette participation assure une crédibilité au mouvement par un échange constant des expertises et un apport de tous ses membres aux débats.

3. Les dix volets d'action de la CDC

3.1 La concertation

En tant que regroupements locaux et multisectoriels, les CDC – par une vie associative proche des membres – favorisent la concertation entre les organismes communautaires autonomes. L'action structurante des CDC renforce le mouvement communautaire. En plus de stimuler la vie associative, elles favorisent le sentiment d'appartenance par différentes activités (ex. : AGA, rencontre thématique).

3.2 L'information

Il s'agit de l'un des volets les plus fondamentaux. Les CDC favorisent et assurent – par divers moyens – la circulation de l'information sur toutes sortes d'enjeux locaux, régionaux et nationaux touchant de près ou de loin le mouvement communautaire (ex. : mémos, tournées téléphoniques, courriels, bulletins, site Web).

3.3 La formation

Au chapitre de la formation, le rôle des regroupements locaux multisectoriels est particulier. Les thèmes de formation sont déterminés en fonction des besoins de l'ensemble des membres. Les CDC s'impliquent aux niveaux suivants : détermination des besoins, recherche de personnes-ressources, organisation des formations et suivi.

3.4 Le soutien et les services aux membres

Les CDC peuvent offrir toutes sortes de services aux organismes communautaires de leur territoire selon les besoins exprimés et leur capacité à y répondre (ex. : édifice communautaire; outils de gestion).

3.5 Le soutien à l'économie sociale et solidaire

Les CDC peuvent jouer un rôle comme ressources techniques en économie sociale. Il s'agit principalement d'un travail d'accompagnement, d'animation, de promotion et d'information sur l'économie sociale. C'est un volet où l'implication d'la CDC est variable d'une région à l'autre. Néanmoins, les CDC travaillent à favoriser les conditions d'émergence de projets locaux novateurs tant économique que social.

3.6 La consolidation et le développement communautaire

Les CDC travaillent à la création et au maintien des groupes et des réseaux communautaires (ex. : aide à la consolidation du financement; accueil, intégration et accompagnement des nouveaux membres ou nouvelles employées; participation à des comités de réflexion; soutien des groupes à leur démarrage; soutien à la vie associative).

3.7 La promotion

Les CDC peuvent organiser des activités de promotion et de visibilité de l'action communautaire (par exemple : production de documents promotionnels, utilisation des médias, organisation de journées communautaires).

3.8 Les représentations

C'est l'un des principaux mandats des CDC. Les CDC représentent leurs membres dans différentes instances des milieux communautaire, socioéconomique et politique. En outre, sont prioritaires les représentations auprès des instances locales et régionales de développement, auprès du milieu municipal et au sein de diverses tables de concertation.

3.9 Le travail en partenariat

Le travail de concertation des CDC ne se limite pas à leurs membres. Les CDC travaillent régulièrement sur des projets de développement local avec les autres acteurs politiques, institutionnels et socioéconomiques du territoire. Les CDC travaillent concrètement sur une diversité de projets, selon les priorités établies par les acteurs concernés.

3.10 La recherche

Les CDC s'impliquent dans des activités de recherche, la majorité ayant déjà produit une étude d'impact social et économique du mouvement communautaire à l'échelle de son territoire. Les CDC peuvent également piloter des projets de recherche ponctuels sur des problématiques sociales identifiées (ex. : les familles et la pauvreté).

4. Bibliographie

Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC).
Cadre de référence des Corporations de développement communautaire.
Adopté le 22 octobre 1993, révisé le 9 juin 2009 et le 7 juin 2021.